



## Les aides à l'emploi

**Une aide à l'emploi**, c'est de l'aide qu'on donne à une entreprise qui cherche du personnel.

Avec cette aide, l'entreprise peut proposer du travail :

- à une personne en situation de handicap
- à une personne qui cherche du travail depuis longtemps
- à un jeune de moins de 25 ans
- ...

Mais l'aide à l'emploi, **c'est aussi une aide pour toi !**

**Il y a plusieurs aides à l'emploi :**

### Le Plan Formation-Insertion

Tu peux avoir le **Plan Formation-Insertion**.

On dit aussi le **PFI**.

Pour avoir le PFI, il faut être demandeur d'emploi.

Un demandeur d'emploi c'est une personne qui cherche un travail.

- Avec le PFI, tu fais une formation dans une entreprise. La formation peut durer entre 1 mois et 1 an.



avec le soutien de



- **Pendant la formation,**

tu reçois un peu d'argent chaque mois.

Parce que tu es en formation.

Ça s'appelle **une prime**.



- **Après la formation :**

- tu signes un **contrat de travail**.

- tu reçois un **salaire** tous les mois.

- C'est l'argent que tu reçois tous les mois pour ton travail.



- Le contrat dure le **même temps que ta formation**.

Par exemple : tu as fait une formation de 6 mois.

Alors tu vas encore travailler pendant 6 mois dans l'entreprise où tu as fait ta formation.



## Impulsion moins 25 ans

**Si tu as moins de 25 ans** et que tu travailles,

tu peux avoir une allocation

de travail pendant 3 ans.

Une allocation c'est quand on reçoit de l'argent pour t'aider en plus de ton salaire.



## Le Contrat d'Adaptation Professionnelle

Si **tu es jeune et tu es en situation de handicap**,

tu peux avoir un **Contrat d'Adaptation**

**Professionnelle**.

On dit aussi **CAP**.



avec le soutien de



- Avec le CAP, tu fais **une formation dans une entreprise.**  
La formation dure 6 mois ou plus longtemps.
- L'AViQ doit être d'accord.  
L'AViQ c'est l'agence pour une Vie de Qualité.
- Après le contrat, l'entreprise n'est pas obligée de continuer à travailler avec toi.



Pour avoir **plus d'informations**,  
tu peux aller sur le site internet :

- du Forem : [www.leforem.be](http://www.leforem.be)
- de l'AViQ : [www.aviq.be](http://www.aviq.be)



Traduction réalisée par  
[www.falc.be](http://www.falc.be)



avec le soutien de

